

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 1 avril 2025, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 26 mars 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Joséphine, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Jacques, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (jusqu'à la question 17), IMBERT Jacqueline, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, MACKÉ Jean-Marie, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARIINI Laetitia, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothée (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic (jusqu'à la question 26), PERRIN Patrick, CARON David, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SAINT-ANDRÉ Stéphane (à partir de la question 4), ADANCOURT Annie, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle

PROCURATIONS :

DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, PÉDRINI Léo donne procuration à DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, ELAZOUZI Hakim donne procuration à CORDONNIER Francis, FACON Dorothee donne procuration à BOS-SART Steve, FRAPPE Thierry donne procuration à ROUSSEL Bruno, HANNEBICQ Franck donne procuration à PICQUE Arnaud, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, LOISON Jasmine donne procuration à BLONDEL Marcel, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MATTON Claudette donne procuration à VERWAERDE Patrick, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, QUESTE Dominique donne procuration à DEBAECKER Olivier, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

DEBUSNE Emmanuelle, BECUWE Pierre, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELPLACE Jean-François, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, MASSART Yvon, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno

Monsieur MARCELLAK Serge est élu Secrétaire,

La séance est ouverte,

3 AVR. 2025

3 AVR. 2025

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
1 avril 2025

DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

PARTENARIAT ENTRE LE QUEBEC ET LE TERRITOIRE DE BETHUNE-BRUAY
– ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE POUR LES ANNEES 2025-2026

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique.

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération n° 2021/CC123 du 29 juin 2021, le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de la signature d'une convention de partenariat avec le Centre d'Excellence en Efficacité Énergétique (C3E), relative à l'internationalisation de projets entre la France et le Québec.

Le 18 mai 2022 au cours du salon Technologies environnementales du Québec, cette démarche a abouti à la signature d'un accord-cadre entre le Président de la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, le Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec, le Vice-président de REV3 pour la CCI Régionale des Hauts-de-France et le Président du C3E. Cette signature a permis l'officialisation du Corridor Économique de la Transition Énergétique.

Par délibération n° 2023/CC120 du 27 juin 2023, le Conseil communautaire s'est prononcé en faveur de l'adoption d'une feuille de route pour les années 2023 et 2024 pour poursuivre les échanges avec les différentes entités installées au Québec.

Ainsi, des échanges réguliers et de plus en plus approfondis se poursuivent en impliquant des communes, des entreprises, diverses institutions, des entités techniques ou encore des universités implantées au Québec et différents partenaires du territoire de Béthune-Bruay et plus largement de la Région Hauts-de-France. Peuvent être cités d'ores et déjà plusieurs partenariats s'étant créés entre le CRITT M2A et le CNETE, entre l'Université d'Artois et l'Université Concordia de Montréal ou encore entre la Communauté d'Agglomération et la ville de Sainte-Julie. Sur la période 2023-2024, ces différentes actions sont intervenues dans le cadre du Fonds franco-québécois de Coopération Décentralisée.

Cette feuille de route peut donner accès à certains financements tels que le Fonds franco-québécois de Coopération Décentralisée pour la période 2025-2026 pour lequel la Communauté d'Agglomération a déposé un dossier. Le montant maximal annuel de l'aide est de 15 000 €.

Outre la poursuite du déploiement du Corridor Économique, des actions complémentaires peuvent donc être envisagées et déclinées au travers d'une feuille de route orchestrée autour des priorités d'intervention suivantes :

- Poursuite de collaborations avec des partenaires clés du territoire, en lien avec des filières ciblées dans le cadre du projet de territoire (Vallée de l'Électrique)
- Suivi et accompagnement des acteurs du territoire dans leur internationalisation via le Québec
- Organisation de missions en lien avec des représentants du territoire (entreprises, établissements scolaires et universitaires, laboratoires de recherche, etc.) au Québec et réciproquement accueil de délégation québécoises sur le territoire
- Poursuite et développement de collaborations entre la Communauté d'Agglomération et des municipalités québécoises

Cette feuille de route peut donner accès à certains financements tels que le Fonds franco-québécois de Coopération Décentralisée. Le montant annuel de l'aide est de 15 000 €.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 17 mars 2025, il est proposé à l'Assemblée d'approuver la feuille de route proposée afin de poursuivre les échanges entre notre territoire et le Québec et les projets engagés et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer toute convention de partenariat afférant. Il est précisé que tout partenariat impliquant des engagements financiers pour la collectivité fera l'objet d'une délibération à part entière.»

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

APPROUVE la feuille de route proposée afin de poursuivre les échanges entre notre territoire et le Québec et les projets engagés.

AUTORISE le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer toute convention de partenariat afférant.

PRÉCISE que tout partenariat impliquant des engagements financiers pour la collectivité fera l'objet d'une délibération à part entière.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **02 AVR. 2025**

Et de la publication le : **03 AVR. 2025**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



BOSSART Steve

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



BOSSART Steve